

Location de salles de réunion

Bibliothèque publique de Winnipeg

Les **salles de réunion** de la Bibliothèque conviennent aux présentations, aux réunions et aux ateliers communautaires. Faites une réservation jusqu'à trois mois à l'avance.

Il y a de petites **salles d'enseignement** dans certaines succursales. Les activités commerciales (p. ex. le tutorat rémunéré, la vente de produits) y sont interdites. Faites une réservation jusqu'à une semaine à l'avance.

FRAIS <i>(du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024)</i>	Résidents de Winnipeg		Personnes ne résidant pas à Winnipeg	
	Frais de location réguliers/pour les organismes à but lucratif (de l'heure)	Frais de location pour les organismes à but non lucratif (de l'heure)	Frais de location réguliers/pour les organismes à but lucratif (de l'heure)	Frais de location pour les organismes à but non lucratif (de l'heure)
Salles de réunion et de programme	25,14 \$ + TPS	12,84 \$ + TPS	31,27 \$ + TPS	15,58 \$ + TPS
Salle Carol-Shields (bibliothèque du Millénaire)	59,20 \$ + TPS	32,39 \$ + TPS	116,17 \$ + TPS	37,14 \$ + TPS
Salles d'enseignement	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit

Les organismes à but non lucratif doivent fournir une preuve de statut pour que le tarif réduit pour les organismes à but non lucratif s'applique à eux (p. ex., n° d'entreprise enregistrée, n° d'organisme de bienfaisance, états financiers, rapport annuel/rapport de gouvernance du conseil d'administration).

Les organismes à but non lucratif qui répondent aux critères peuvent être admissibles à une annulation des frais de location associés à leur activité, pour un maximum de quatre réservations par succursale par année civile. Demandez des renseignements au personnel.

Visitez winnipeg.ca/library et cliquez sur **Book a Meeting Space** (réservez un espace de rencontre) pour lire les règles sur la location et obtenir des précisions sur les salles. Adressez-vous au personnel ou téléphonez à la bibliothèque pour faire une réservation.